



AVIS A LA BATELLERIE

Les usagers du fleuve CHARENTE sont informés que

dans le cadre du programme
de dévasement du fleuve Charente
une opération de fouille préventive

aura lieu

du 24 avril 2023 au 12 mai 2023

entre les PK 140 et PK 141
Communes de LE MUNG/SAINT-SAVINIEN

Conformément à l'Arrêté Préfectoral n° 2023-014-NI du 20/03/2023
portant autorisation d'intervention et adaptant les règles de navigation sur la zone :
- *La vitesse de navigation sera abaissée à 5km/h*

Les usagers devront se conformer aux directives des organisateurs
et des services de secours.

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
le Département de la Charente-Maritime,
l'Agence Fluviale au 05 46 87 88 67

Département de la Charente-Maritime

85 boulevard de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9

05 46 317 000 info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr   

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT 